

Bourrouillan : vœux 2026 du maire et inauguration de la salle des fêtes

Celle-ci est une splendide réalisation



Bourrouillan : vœux 2026 du maire et inauguration de la salle des fêtes

Ci-dessus : le ruban est coupé ; au 1er plan, de g. à dr. Isabelle Tintané (conseillère départementale), Nathalie Duclouvel-Pame (sous-préfète de Condom), Vincent Gouanelle, Alain Duffourg (sénateur) et Michel Brazzalotto (conseiller municipal et ancien maire)

Ce 17 janvier 2026, Vincent Gouanelle, maire de Bourrouillan (1), reçoit les Bourrouillanaises et les Bourrouillanais dans la salle des fêtes rénovée avec goût, pour l'inauguration de celle-ci et la cérémonie des vœux. La salle est pleine.



La salle des fêtes avant la cérémonie

De nombreuses personnalités ont fait le déplacement : Nathalie Duclouvel-Pame, sous-préfète de Condom, Alain Duffourg, sénateur du Gers, Isabelle Tintané, conseillère départementale, ainsi que des maires des villages de la Communauté de communes et un représentant des sapeurs-pompiers du Centre d'incendie et de secours principal de Nogaro. Sans oublier Michel Brazzalotto et Jean-Paul Sempé, anciens maires de Bourrouillan.

Le maire met à l'honneur deux conseillers municipaux qui ne se représentent pas aux prochaines élections municipales, Sébastien Four et Michel Brazzalotto.

Après les discours, on coupe le ruban pour l'inauguration.



Vincent Gouanelle fait son discours



Benoît Hébert (maire de Salles-d'Armagnac), Quitterie Spoerry (mairie de Mormès), Éric Artigole (mairie de Sain-Martin-d'Armagnac), Jean Duclavé (mairie de Magnan), le sapeur-pompier de Nogaro, Isabelle Tintané et la sous-préfète

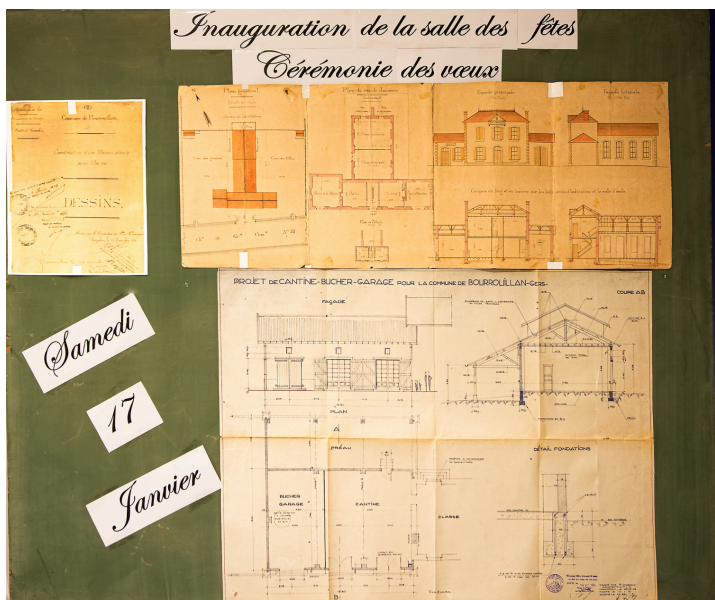
Discours de Vincent Gouanelle

Inauguration de la rénovation de la salle des fêtes

Les travaux ont occupé le Conseil municipal toute l'année 2025. Il s'agissait de mettre aux normes et de rénover la salle des fêtes et la mairie attenante (2).

Cette réalisation marque « d'un esprit de modernité ce bâtiment si symboliquement fort dans la vie de notre commune en poursuivant le travail de ceux qui nous ont précédé dans nos fonctions ».

En effet, à l'origine, ce bâtiment, qui était l'école du village, a été construit en 1894, remanié en 1954 avec la construction d'une cantine, puis transformé en salle des fêtes après la fermeture de l'école.



Plans du bâtiment lors de sa construction et de son réaménagement

À présent, la modernisation de nos bâtiments publics est une preuve du dynamisme des élus du XXI^e siècle, souligne le maire.

« La pièce maîtresse voulue par tous » de cette salle des fêtes rénovée, c'est le bar, qui tient une grande place, car c'est le lieu « des interactions sociales et transgénérationnelles ».



Le bar



Position du bar dans la salle des fêtes

Puis ce sont des remerciements au cabinet d'architecte BAP qui a dirigé les travaux et à la douzaine d'entreprises artisanales locales qui y ont participé.

Financement

Le coût total est de 557 799 euros TTC. Des subventions ont été obtenues pour un total de 133 088 euros (83 641 euros de l'État, 14 447 euros de la Région, 31 500 euros du Département et 3 500 euros de la Communauté de communes). Un emprunt a été contracté pour 200 000 euros le reste à la charge de la commune est donc de 224 489 euros.

Il restera encore à réaliser, à l'avenir, la rénovation et la peinture des murs extérieurs.



Alain Duffourg, Benoît Hébert, Nathalie Duclouvel-Pame, Éric Artigole et Jean Duclavé

Une marque de notre identité rurale

Mais « nous ne pourrions avancer (...) que si nous sommes clairs et sereins avec notre identité (...) » et avec « ce que nous ont transmis nos ancêtres (...) qui ont posé les fondations de nos racines ».

Vincent Gouanelle ajoute qu'à Bourrouillan, nous savons adapter nos façons de vivre à l'accueil bienveillant de nos visiteurs et de nos nouveaux habitants tout en défendant « notre philosophie rurale et nos traditions ancestrales non pas muséifiées mais bien vivantes ».

« C'est dans cet esprit que les élus municipaux » ont réalisé cette rénovation ».



Michel Brazzalotto et Quitterie Spoerry

Profession de foi pour la ruralité

Vincent Gouanelle fait alors une profession de foi pleine d'émotion pour la ruralité et contre « le parisianisme ».

Il attire l'attention sur « l'aspect exceptionnel de cette réalisation [la rénovation de la salle des fêtes] pour une petite commune comme la nôtre, mais une commune où réside incontestablement une âme et une passion incommensurable : celle d'une civilisation profondément rurale et attachée à une terre, qui ne s'étouffe pas dans les méandres d'une vision refermée et réductrice, mais produit la racine orgueilleuse et rayonnante des hommes libres qui se tiennent debout face au terrible assommoir de la pensée unique globalisante d'une certaine technostucture urbaine et parisienne, qui ne nous comprend pas, qui ne comprend pas nos us et coutumes, qui ne comprend pas le bon sens paysan en somme ».



Une partie de l'assistance

Mise en berne du drapeau européen

Nous avons voulu soutenir la mobilisation agricole actuelle par la mise en berne du drapeau européen sur la façade de la mairie.

Ce geste « manifeste notre colère et notre grande inquiétude face à une mise à mal totale de nos agriculteurs (...). Parce qu'il n'y a pas de grands ou de petits agriculteurs, il n'y a que des hommes et des femmes passionnés et déterminés à nourrir notre nation et à œuvrer ensemble à la grandeur de nos terroirs français et à la splendeur de nos paysages ! »

Autres interventions

Le sénateur Alain Duffourg félicite le maire pour cette belle réalisation qu'est la salle des fêtes et la sous-préfète Nathalie Duclovel-Pame souligne qu'une salle des fêtes est aussi importante dans un village que son église, par les rencontres qu'elle permet.

(1) et président de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (2) Les travaux de la mairie seront terminés dans quelques jours.



Distribution des morceaux du ruban